Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260310-11_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

SEANCE DU 6 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 6 Mars 2026 à 17h, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 23 février 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de M. Hubert LE LANN, Maire.

Nombre de membres en exercice : 14

Etaient présents : M. Hubert LE LANN, M. Patrick ROUSVOAL, Mme Patricia LE BARS, M. Marcel COSQUER, Mme Bernadette LALLOUET, M. Alain LE BIHAN, M. Paul QUEMENER, Mme Jeanne REID et Mme Marion DAVID.

Absents excusés : Mme Brigitte COURBEZ, Mme Nathalie LAVILLETTE-LAGADEC, Mme Barbara PERRON, Mme Johanne RITZ et M. Tristan CLOAREC

Procurations : Mme Brigitte COURBEZ donne procuration à M. Patrick ROUSVOAL
Mme Nathalie LAVILLETTE-LAGADEC donne procuration à M. Alain LE BIHAN
M. Tristan CLOAREC donne procuration à Mme Marion DAVID
Mme Johanne RITZ donne procuration à M. Marcel COSQUER

Secrétaire de séance : Mme Patricia LE BARS

DELIBERATION N°11 - 2026 : CONVENTION AMIABLE D'OCCUPATION DES SOLS POUR L'IMPLANTATION DE PIEZOMETRES SUR DES PARCELLES PROPRIETE DE LA COMMUNE DE BERRIEN DANS LE CADRE DE L'ETUDE HYDROGEOLOGIQUE DE LA FOSSE DE LA CARRIERE DES KAOLINS DE MENEZ MOLVE

M. le Maire expose que la présente délibération a pour objet la validation d'une convention amiable d'occupation des sols pour l'implantation de piézomètres sur des parcelles propriété de la commune de Berrien dans le cadre de l'étude hydrogéologique de la fosse de la carrière des kaolins de Menez Molvé.

Dans le cadre du plan Finistère eau potable et de son plan carrières départemental visant à sécuriser la production d'eau potable, le Département a pour projet de reconvertir la fosse en eau de l'ancienne carrière des kaolins de Berrien en réserve d'eau brute. Pour ce faire, le Département a fait l'acquisition de la fosse le 4 juillet 2025 et porte les études préalables nécessaires à la réalisation des futurs travaux.

Une étude hydrogéologique a notamment été lancée à l'automne 2025 afin de mieux comprendre la cinétique de remplissage de la fosse, d'établir une ébauche des futurs périmètres de protection de captage et d'évaluer les impacts potentiels sur la ressource en eau du projet de centrale photovoltaïque porté pour partie par la commune de Berrien.
Afin de mener à bien cette étude, plusieurs piézomètres vont être implantés autour de la fosse, à proximité de celle-ci et aux alentours du site. Ces ouvrages seront ensuite suivis pendant au moins un an, que ce soit pour la compréhension de la cinétique de remplissage de la fosse ou pour l'évaluation des impacts potentiels de la future centrale photovoltaïque.

Certains de ces piézomètres vont être implantés sur des parcelles cadastrales dont la commune de Berrien est propriétaire au cours d'une campagne géotechnique spécifique.

La réalisation de ces travaux nécessite la signature d'une convention amiable d'occupation des sols entre la commune de Berrien et le Département du Finistère pour permettre à ce dernier d'occuper le domaine privé communal le temps des travaux, des essais de pompage et du suivi piézométrique.

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260310-11_2026-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à 11 voix pour et 2 voix contre :

- De valider la convention amiable d'occupation des sols pour l'implantation de piézomètres sur des parcelles propriété de la commune de Berrien dans le cadre de l'étude hydrogéologique de la fosse de la carrière des kaolins de Menez Molvé ;
- D'autoriser la signature des actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,

LE MAIRE

H. LE LANN

MAIRIE DE BERRIEN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 (Finistère)

Mairie de BERRIEN
1 rue des écoliers – 29690 BERRIEN
Téléphone 02 98 99 01 14
Courriel : secretariatgeneral@berrien.fr